

Invitation aux travaux de révision du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale)

Ce mardi 13 octobre, notre association, l'APPA, figurait parmi les acteurs locaux de l'environnement conviés par MACS à un atelier d'échanges et de réflexion collective. Les contributions et propositions recueillies à cette occasion seront présentées lors des réunions publiques prévues début novembre.

Le **SCoT** est un document de planification qui définit les grandes orientations d'aménagement et de développement d'un territoire pour les 20 prochaines années environ. Il vise à assurer la cohérence entre l'urbanisme, le logement, les transports, le développement économique et la protection de l'environnement, et sert de cadre aux documents d'urbanisme locaux, notamment le PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Le **PPRL** (Plan de Prévention des Risques Littoraux) constitue un élément essentiel à prendre en compte dans l'élaboration du SCoT. Il est donc d'autant plus regrettable que son officialisation se fasse encore attendre.

À l'issue de la phase de diagnostic, deux étapes essentielles permettent de dessiner l'avenir du territoire. Le **PAS** (Projet d'Aménagement Stratégique) définit les grandes ambitions et les orientations de son développement, tandis que le **DOO** (Document d'Orientation et d'Objectifs) les traduit en règles et en recommandations concrètes, destinées à guider les futurs choix d'aménagement.

MACS, les grandes orientations

Le développement du territoire de MACS s'articule autour de deux ambitions majeures :

1. Concilier les transitions et la qualité de vie, en accompagnant les évolutions environnementales, économiques et sociales tout en préservant le bien-être des habitants.
2. Renforcer la complémentarité des trois bassins de vie que sont Capbreton, Saint-Vincent-de-Tyrosse et Soustons, en favorisant leur cohésion et leurs échanges, tout en consolidant leurs liens avec les territoires voisins, notamment Bayonne et Dax.

MACS, un territoire aux multiples enjeux : de l'armature territoriale à l'armature naturelle

L'ambition de l'armature naturelle est de repenser l'organisation du territoire en identifiant les secteurs les plus propices à l'urbanisation, dans le respect des orientations définies par le PAS. Il s'agit également de porter un regard nouveau sur les espaces non urbanisés, en reconnaissant leur richesse, leur valeur et leur rôle essentiel dans l'équilibre du territoire.

Les ateliers ont donné lieu à des échanges riches et constructifs, permettant à notre association de partager sa vision pour l'avenir du territoire (urbanisme, eau, forêt, tourisme...). L'APPA restera attentive à l'évolution de ce dossier et ne manquera pas de vous tenir informés des prochaines avancées.